

Communiqué de presse

Lausanne, le 15 juin 2021

Suppression du goulet autoroutier de Crissier/VD et mobilité du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Le comité « vaudmobilite.ch » soutient la convention signée ce jour par la Confédération, le Canton de Vaud et la Commune de Chavannes

Les principales organisations économiques et routières vaudoises, réunies dans le comité vaudmobilite.ch, soutiennent la convention signée ce jour par la Confédération (OFROU), le Canton de Vaud et la Commune de Chavannes-près-Renens pour réaliser la nouvelle jonction autoroutière de Chavannes. Cette convention relance tout à la fois la suppression du goulet de Crissier, nœud autoroutier de la Suisse romande et permet la mise en œuvre de la stratégie de mobilité multimodale du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).

La Fédération Patronale Vaudoise (FPV), la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE), VaudRoutes - Association routière vaudoise, ainsi que les sections vaudoises du TCS et de l'ACS, réunies dans le comité vaudmobilite.ch, soutiennent la convention signée ce jour par la Confédération (OFROU), le Canton de Vaud et la Commune de Chavannes-près-Renens, pour réaliser la nouvelle jonction autoroutière de Chavannes.

Le comité vaudmobilite.ch est ouvert à toute personne morale ou physique qui soutient à la fois la convention « Chavannes », la suppression du goulet de Crissier et la mise en œuvre de la stratégie de mobilité multimodale du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) ; trois éléments indissociables pour assurer la mobilité au cœur du Canton de Vaud et de la Métropole lémanique Vaud-Genève.

Le comité vaudmobilite.ch s'engagera dans la durée pour faciliter la suppression du goulet autoroutier de Crissier et la réalisation de la jonction de Chavannes selon la variante « colline », ainsi que pour la mise en œuvre de la stratégie de mobilité multimodale du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM). Le comité s'engagera en particulier pour que la part cantonale vaudoise aux études et travaux y relatifs soit débloquée le moment venu.

Contacts :

Patrick Eperon, Responsable politique mobilité FPV, Coordinateur du comité vaudmobilite.ch, 079 331 19 87
Philippe Miauton, Directeur adjoint de la CVCI, 079 277 68 41
Georges Zünd, Directeur général de la FVE, 076 321 93 22
Nicolas Leuba, Président de VaudRoutes, 079 401 10 11
Jean-Marc Thévenaz, Directeur de la section vaudoise du TCS, 079 437 05 24
Xavier de Haller, Vice-président de la section vaudoise de l'ACS, 079 362 51 53